



DOMANYS

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

### ORDRE DU JOUR

#### ➤ Gestion institutionnelle

- ◆ Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024

#### ➤ Gestion financière

- ◆ Approbation des prix de revient et des plans de financement des opérations pour affectation des fonds propres

#### ➤ Gestion patrimoniale

- ◆ Ventes d'éléments du patrimoine - *Délibérations communiquées sur demande au Siège Social*
- ◆ Régularisation pour empiètements à Champigny
- ◆ Service Public de réseau de chauffage urbain de la ville d'Auxerre

#### ➤ Gestion locative

- ◆ Protocole transactionnel pour garage à Vallery - *Délibération communiquée sur demande au Siège Social*
- ◆ Résiliation du bail emphytéotique à Thury
- ◆ Résiliation partielle du bail emphytéotique à Joux la Ville

#### ➤ Questions diverses

- ◆ Bilan de la convention de partenariat pour l'installation de containers interactifs
- ◆ Location à l'association EMPREINTES
- ◆ Convention de partenariat pour la réalisation d'un chantier jeunes à Pont Sur Yonne



DÉLIBÉRATION  
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, **le dix septembre à 10 heures**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domanys** s'est réuni en présentiel au Siège de Domanys, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Madame Sonia PATOURET, Vice-Présidente.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- ◆ MM. Alexandre BOUCHIER, Hervé COUTEILLE, , Saïd LAOUAT, Mmes Nadège NAZE, Sonia PATOURET

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES**

- ◆ MM. Patrick GENDRAUD, Pascal HENRIAT

**ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION**

- ◆ Mmes Karine LASCOLS, Directrice générale ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, MM. Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Mme Agnès CLERC, Assistante de direction.

**4.2.205.1 – GESTION INSTITUTIONNELLE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JANVIER 2024**

Sonia PATOURET, Vice-Présidente, demande aux membres du Bureau du Conseil d'Administration s'ils ont des observations à formuler concernant le procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024 qui a été adressé aux membres du Conseil d'Administration préalablement à la réunion (*joint en annexe*).

Aucune observation n'est formulée.

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal du Bureau du Conseil d'Administration du 30 janvier 2024.

La Vice-Présidente,



Sonia PATOURET



**DÉLIBÉRATION  
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le **dix septembre à 10 heures**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Madame Sonia PATOURET, Vice-Présidente.

**A PARTIR DE 10 HEURES 18**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- ◆ MM. Alexandre BOUCHIER, Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Mmes Nadège NAZE, Sonia PATOURET

**ÉTAIT ABSENT EXCUSE**

- ◆ M. Patrick GENDRAUD

**ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION**

- ◆ Mmes Karine LASCOLS, Directrice générale ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, MM. Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Mme Agnès CLERC, Assistante de direction.

**4.2.205.2.01 – GESTION FINANCIERE – APPROBATION DES PRIX DE REVIENT ET DES PLANS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS POUR AFFECTATION DES FONDS PROPRES**

Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, propose aux Administrateurs d'approuver les prix de revient et les plans de financement des opérations suivantes afin de clôturer les opérations et de procéder à l'affectation des fonds propres.

**Opération de construction**

- **TOUCY Les Cinq Quartaux - 12 logements - financement PLUS**  
Réceptionnée le 08/10/2012



Prix de revient		Plan de financement	
Travaux	1 294 601.39	Subvention Etat	27 000.00
Honoraires	215 090.73	Prêt CDC Foncier	226 000.00
		Prêt CDC Construction	1 609 000.00
		Fonds propres	- 25 428.27
<b>TOTAL</b>	<b>1 836 571.73</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 836 571.73</b>
<b>Prix de revient au logement</b>	<b>153 047.64</b>	<b>Fonds propres par logement</b>	<b>- 2 219.02</b>

### Opérations de réhabilitation

- **CHARNY - 13 - 15 Avenue P. et M. Curie - 20 logements**  
Réceptionnée le 20/06/2019

Prix de revient		Plan de financement	
Foncier	12 723.08	Prêt CDC PAM	680 000.00
Travaux	712 991.90	Fonds Propres	116 094.70
Honoraires	70 131.54		
Actualisation / révision	248.18		
<b>TOTAL</b>	<b>796 094.70</b>	<b>TOTAL</b>	<b>796 094.70</b>
<b>Prix de revient au logement</b>	<b>39 804.74</b>	<b>Fonds propres par logement</b>	<b>5 804.74</b>

- **CHARNY - 17 - 23 Avenue P. et M. Curie - 20 logements**  
Réceptionnée le 20/06/2019

Prix de revient		Plan de financement	
Foncier	15 053.99	Prêt CDC PAM	588 000.00
Travaux	617 068.54	Fonds Propres	113 453.69
Honoraires	69 150.18		
Actualisation / révision	180.88		
<b>TOTAL</b>	<b>701 453.69</b>	<b>TOTAL</b>	<b>701 453.69</b>
<b>Prix de revient au logement</b>	<b>35 072.68</b>	<b>Fonds propres par logement</b>	<b>5 672.68</b>



- **TONNERRE – rue des Vals Profondes - 106 logements**  
Réceptionnée le 01/04/2019

Prix de revient		Plan de financement	
Foncier	71 753.48	Subvention Diverses	29 000.00
Travaux	3 399 226.61	Subvention FEDER	206 751.38
Honoraires	271 209.90	Subvention Région	222 446.00
Actualisation / révision	8 274.60	Prêt CDC PAM	2 842 000.00
		Fonds Propres	450 267.21
<b>TOTAL</b>	<b>3 750 464.59</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 750 464.59</b>
<b>Prix de revient au logement</b>	<b>35 381.74</b>	<b>Fonds propres par logement</b>	<b>4 247.80</b>

- **JOIGNY – 26 Bd Pasteur - 2 logements**  
Réceptionnée le 01/12/2020

Prix de revient		Plan de financement	
Foncier	611.60	Fonds Propres	135 093.32
Travaux	117 006.73		
Honoraires	17 474.99		
<b>TOTAL</b>	<b>135 093.32</b>	<b>TOTAL</b>	<b>135 093.32</b>
<b>Prix de revient au logement</b>	<b>67 546.66</b>	<b>Fonds propres par logement</b>	<b>67 546.66</b>

- **CHABLIS – Rue Picard et Boulevard Pasteur - 53 logements**  
Réceptionnée le 09/08/2021

Prix de revient		Plan de financement	
Foncier	155 637.65	Prêt CDC PAM	2 800 000.00
Travaux	2 462 442.79	Fonds Propres	102 718.00
Honoraires	234 738.08		
Actualisation / révision	49 899.48		
<b>TOTAL</b>	<b>2 902 718.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 902 718.00</b>
<b>Prix de revient au logement</b>	<b>54 768.26</b>	<b>Fonds propres par logement</b>	<b>1 918.08</b>



➤ **AVALLON – La Morlande - 162 logements**  
Réceptionnée le 03/02/2022

Prix de revient		Plan de financement	
Foncier	273 250.41	Prêt CDC PAM	6 102 00000
Travaux	5 900 921.63	Prêt Action Logement	145 000,00
Honoraires	481 786.75	Fonds Propres	638 027,69
Actualisation / révision	229 068.90		
<b>TOTAL</b>	<b>6 885 027.69</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 885 027.69</b>
<b>Prix de revient au logement</b>	<b>42 500.17</b>	<b>Fonds propres par logement</b>	<b>3 918.44</b>

**Opérations de travaux de renouvellements de composants**  
Réceptionnées en 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

Le prix de revient de ces travaux s'élève à 7 534 388,29 € et le montant des fonds propres à affecter sur ces opérations est de 4 761 459,27 €.

Adresse des travaux		Nbre de lgt	Type de travaux	Date de réception	Prix de revient	Financement	
						Fonds propres	Emprunt
SENAN	La Fosse aux loups	5	Installation chaudières gaz	22/10/2018	15 415,28	15 415,28	-
PONT / YONNE	Rue claud monnet	1	Remplacement chaudière (cpt 2020)	01/10/2019	1 550,86	1 550,86	-
JOIGNY	Promenade du chapeau	2	Remplacement chaudières (cpt 2020)	21/10/2019	3 101,70	3 101,70	-
TOUCY	Rue J.Michaut	6	Installation chaudières gaz	28/12/2019	23 018,41	23 018,41	-
Diverses Communes			Travaux de sécurisation Balcons	31/12/2019	724 425,16	124 425,16	600 000
CHEVANNES	Rue des Ecoles + rue de la vau Derriere	6	Gaz de ville + Remplacement des Chaudières	02/01/2020	37 071,67	37 071,67	-
FLEURY LA VALLEE	Rue des Vignes	8	Passage gaz de ville et changement de chaudières	01/02/2020	44 189,76	44 189,76	-
AVALLON	Rue Garric / Lamartine / Marie Noël / R.Rolland	98	Travaux Ventilation	13/02/2020	785 742,07	- 22 257,93	808 000
COURSON	Rue Vauguilloux	8	Installation chaudières gaz	30/06/2020	48 077,82	48 077,82	-
TOUCY	Rue J.Michaut	4	Installation chaudières gaz	02/07/2020	14 050,82	14 050,82	-
CERISIERS	Le Saussois	1	Remplacement menuiseries et électricité	27/07/2020	28144,32	28144,32	-
AVALLON	Rue de la Santé	1	Remplacement chaudière (cpt 2020)	18/08/2020	1 550,86	1 550,86	-
AVALLON	2 rue Lebon	13	Remplacement chaudières	19/10/2020	20 161,06	20 161,06	-
BRIENON	33 route de Joigny	1	Remplacement chaudière	19/10/2020	1 550,86	1 550,86	-
PONT / YONNE	1 et 2 rue Vauban	21	Remplacement chaudières	19/10/2020	32 567,86	32 567,86	-



Adresse des travaux		Nbre de lgt	Type de travaux	Date de réception	Prix de revient	Financement	
						Fonds propres	Emprunt
CHEROY	Rue Necker / Calmette / Hugo / Carnot	21	Toitures garages	22/10/2020	179 964,23	179 964,23	-
LIGNY LE CHATEL	Rue du Champ Pommard	6	Remplacement chaudières	10/11/2020	9 305,10	9 305,10	-
RAVIERES	2 rue de la Terrasse	1	Remplacement chaudière	19/11/2020	1 550,86	1 550,86	-
LIGNY LE CHATEL	Avenue de Chablis	6	Remplacement chaudières	19/11/2020	9 305,12	9 305,12	-
MAILLY LA VILLE	Les Déserts	3	Remplacement chaudières	19/11/2020	4 652,57	4 652,57	-
AVALLON	Pommier rouge	13	Remplacement chaudières	19/11/2020	20 161,04	20 161,04	-
SENS	2 rue du Colonel Boutet	21	Remplacement chaudières	19/11/2020	32 567,80	32 567,80	-
AVALLON	28 à 40 Avenue V.Hugo	101	Installation barrière de sécurité	03/12/2020	16 736,58	16 736,58	-
PERRIGNY	Rue des Pommerelles	1	Remplacement volets bois	10/12/2020	8 191,18	8 191,18	-
AVALLON	2 et 4 Place Jean Cocteau	30	Rénovation colonnes montantes	14/12/2020	40 590,00	40 590,00	-
JOIGNY	Promenade du chapeau	34	Remplacement de volets	15/12/2020	25 835,24	25 835,24	-
ST VALERIEN	Rue des cordeliers	48	Isolation	16/12/2020	1 064 728,91	- 145 271,09	1 210 000
SEMAN	La Fosse aux loups	5	Installation chaudières gaz	22/10/2018	15 415,28	15 415,28	-
PONT / YONNE	Rue claud monnet	1	Remplacement chaudière (cpt 2020)	01/10/2019	1 550,86	1 550,86	-
JOIGNY	Promenade du chapeau	2	Remplacement chaudières (cpt 2020)	21/10/2019	3 101,70	3 101,70	-
PONT / YONNE	Rue Pierre Larousse	12	Reprise Maçonnerie balcons + Gardes Corps	01/01/2021	23 038,50	23 038,50	-
TONNERRE	1 à 3 rue Louvois	20	Réfection toiture	21/01/2021	40 116,75	40 116,75	-
ST FLORENTIN	1,3,7 rue Clérin	46	Interphonie	19/02/2021	22 857,26	22 857,26	-
AVALLON	8 Avenue V.Hugo	20	Interphonie	19/02/2021	9 322,60	9 322,60	-
SENS	24 à 30 rue Maréchal Tassigny	32	Toiture + Menuiseries ext.	17/03/2021	408 737,73	253 737,73	155 000
ST FLORENTIN	21 rue de la Terrasse	12	Rénovation ascenseur	23/03/2021	31 264,26	31 264,26	-
AVALLON	12 Avenue V.Hugo	20	Etanchéité terrasse	31/03/2021	34 078,72	34 078,72	-
CHAMPIGNY	Rue du 19 Mars 1962	10	Remplacement châssis de toit	07/05/2021	63 653,34	63 653,34	-
VILLENEUVE / YONNE	1 à 11 Allée du Chêne	11	Châssis de toit	07/05/2021	30 651,54	30 651,54	-
PARON	Rue des Arcades	16	Remplacement menuiseries Extérieur	15/06/2021	252 115,33	252 115,33	-
ORMOY	43 rue st Vincent	1	Installation chaudières gaz	30/06/2021	8 052,03	8 052,03	-
MONTHOLON	7 à 13 rue Pasteur	32	Réfection toiture	05/07/2021	217 476,05	217 476,05	-



Adresse des travaux		Nbre de lgt	Type de travaux	Date de réception	Prix de revient	Financement	
						Fonds propres	Emprunt
OUANNE	Allée des Arrivaults	10	Sécurité Electrique	20/10/2021	33 818,60	33 818,60	-
CARISEY	Rue d'Ervy	4	Sécurité électrique	20/10/2021	10 016,17	10 016,17	
PONTIGNY	14 route de Chablis	1	Divers Travaux	20/10/2021	17 709,08	17 709,08	-
LAVAU	Rue du clos d'en haut	3	Sécurité Electrique	20/10/2021	38 530,75	38 530,75	-
MEZILLES	Allée des Marguerites	4	Sécurité électrique	20/10/2021	13 337,10	13 337,10	-
ST SAUVEUR	1 à 6 Allée du Stade	6	Sécurité Electrique	20/10/2021	17 635,56	17 635,56	-
ST SAUVEUR	Rue du Fourneau	18	Sécurité Electrique	20/10/2021	42 871,16	42 871,16	-
MONTHOLON	Rue de la Motte	5	Sécurité Electrique	20/10/2021	10 624,37	10 624,37	-
ST FARGEAU	Rue du Stade et des Paquerettes	12	Sécurité Electrique	20/10/2021	31 731,06	31 731,06	-
Diverses Communes			Installation dégazeurs	08/11/2021	162 174,87	162 174,87	-
St Florentin	Rue Claude Simmonot	15	Sécurité Electrique	19/11/2021	64 600,45	64 600,45	
St Florentin	Rue Juste Meissonasse	9	Sécurité Electrique	19/11/2021	37 008,29	37 008,29	
TOUCY	Rue Fernand Clas	8	Sécurité Electrique	19/11/2021	48 448,75	48 448,75	
TAINGY	7 Rue du bois	1	Remplacement toiture	17/01/2022	48 711,33	48 711,33	
ARCY/CURE	Rue du Château	5	Rénovation balcons	12/04/2022	20 738,30	20 738,30	
CHAILLEY	Rue de l'avenir	17	Remplacement planche de rive + gouttières	26/08/2022	19 173,57	19 173,57	
CHABLIS	Boulevard pasteur	42	Remplacement porte de hall	19/09/2022	78 283,39	78 283,39	
SEIGNELAY	Avenue Colbert	5	Sécurité électrique	27/09/2022	15 510,50	15 510,50	
BRIENON	13 Rue Maurice Bourguignon	1	Mise en Sécurité Electrique	27/09/2022	24 742,64	24 742,64	
VERGIGNY	Ruelle des châtaigniers	2	Rénovation terrasse	04/10/2022	10 204,63	10 204,63	
AUXERRE	AVENUE LA Tournelle	40	Installation pots à boues + adoucisseurs en chaufferie	07/10/2022	17 905,12	17 905,12	
MIGENNES	Rue Pierre et Marie Currie	10	Réfection façade	17/11/2022	54 094,26	54 094,26	
ST GEORGES	2 Grande Rue	6	Remplacement menuiseries	18/11/2022	9 926,84	9 926,84	
BLENEAU	ALLEE DES POIRIERS	4	Sécurité électrique	19/11/2022	25 712,37	25 712,37	
BONNARD	Allée Rouget de l'Isle	4	Sécurité électrique	02/12/2022	9 031,29	9 031,29	
CHABLIS	Rue de Montmain	18	Sécurité Electrique	07/12/2022	99 640,51	99 640,51	
VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE	Rue Gambetta	10	Sécurité Electrique	07/12/2022	31 308,06	31 308,06	
VILLENEUVE / YONNE	Rue Hector Bezençon	1	Mise en Sécurité Electrique	07/12/2022	8 518,16	8 518,16	
			Type de travaux		Prix de revient	Financement	



Adresse des travaux		Nbre de lgt		Date de réception			
						Fonds propres	Emprunt
ESCOLIVES	Place Luther King / Mendès France / Grande Rue	11	Menuiseries extérieures	12/12/2022	81 428,40	81 428,40	
CHABLIS	Rue du Picard	2	RC Menuiseries ext + Sécurité électrique	01/01/2023	20 188,00	20 188,00	
Diverses Communes			Rénovation Chaufferies	01/01/2023	1 313 089,21	1 313 089,21	
Cuy	2 Place du 19 Mars	1	Sécurité électrique	19/01/2023	11 266,53	11 266,53	
JOIGNY	44 a Avenue Mayenne	56	Réha Plomberie	06/02/2023	21 083,33	21 083,33	
VERMENTON	Rue du Général de Gaulle	7	Rénovation toiture	19/04/2023	36 973,20	36 973,20	
CRAVANT	Place du 19 Mars 1962	9	Menuiseries extérieures	26/07/2023	21 882,36	21 882,36	
VILLEVALLIER	5 Arpents	1	Mise en conformité	03/08/2023	35 562,99	35 562,99	
ST FLORENTIN	Rue Pierre Coudry	24	Accès PMR	28/08/2023	14 650,46	14 650,46	
ST FLORENTIN	20 Rue du Collège	1	Mise en Sécurité + RC Toiture	28/08/2023	62 011,22	62 011,22	
AVALLON	Route de Lormes	1	Rénovation PLAI	30/09/2023	11 400,66	11 400,66	
MIGENNES	6 Rue Ernest Lavisse	2	Mise en conformité 2 lgt	16/10/2023	38 670,05	38 670,05	
Diverses Communes			Installation Robinets Thermostatiques	16/10/2023	72 360,40	72 360,40	
AILLANT /THOLON	Rue de Champagne	8	Adaptation cages d'escaliers	19/10/2023	18 937,24	18 937,24	
MIGENNES	2 Rue Hubert Giraud	2	Mise en conformité du LOGT	26/10/2023	28 611,13	28 611,13	
CHEROY	AV NECKER	8	Remplacement convecteurs	16/11/2023	55 818,66	55 818,66	
CHEROY	RUE PIERRE ET MARIE CURIE	8	Remplacement convecteurs	16/11/2023	35 073,47	35 073,47	
CHENY	6 grande Rue	1	Sécurité Electrique	16/11/2023	9 647,20	9 647,20	
TONNERRE	14 / 16 Rue Fosse Dionne	8	Mise en sécurité électrique	16/11/2023	30 026,44	30 026,44	
ETAULE	Grande rue	1	Rénovation thermique	21/11/2023	16 784,46	16 784,46	
CHARMOY	63 Rue du pont	1	ITE + Sécurité électrique	21/11/2023	46 975,66	46 975,66	
MIGENNES	2 Rue Raymond Queneau	16	Remplacement Interphonie	27/11/2023	10 459,62	10 469,52	
MIGENNES	2 Rue Colette	16	Remplacement Interphonie	27/11/2023	10 459,62	10 459,62	
AILLANT /THOLON	GARAGES	0	Réfection toiture + reprise soubassement	30/11/2023	15 718,56	15 718,56	
BRIENON	Rue du Bois Guérin	1	Réhabilitation du PLAI	12/12/2023	40 984,76	40 984,76	
AVALLON	Avenue de la République	35	Adaptation 3 cages d'escaliers	31/12/2023	136 846,23	136 807,31	
<b>TOTAL OPERATIONS RENOUVELLEMENTS COMPOSANTS</b>					<b>7 397 642,06</b>	<b>4 761 459,27</b>	<b>2 773 000,00</b>



**Opérations de travaux et réseaux divers - Réceptionnées en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.**

Le prix de revient de ces travaux s'élève à 1 043 322.91 € financé en totalité par des fonds propres.

Adresse des travaux		Type de travaux	Date de réception	Prix de revient	Financement	
					Fonds propres	Emprunt
JOUY	Route de Bazoche	Réfection enrobés	24/11/2023	40 270,83	40 270,83	
VALLERY	Impasse de la scierie	Réfection voirie	31/07/2023	14 248,87	14 248,87	
PIFFONDS	Rue du lotissement	Réfection voirie et aire conteneurs	24/11/2023	26 686,42	26 686,42	
AUXERRE	Rue de la Maladière	Création parking (10 places)	30/12/2022	25 686,79	25 686,79	
AVALLON	La Morlande	Fabrication + pose local poubelle extérieur PMC	16/10/2023	18 062,00	18 062,00	
PONT / YONNE	Rue Pierre Larousse	Travaux Réseaux	07/08/2020	6 945,79	6 945,79	
SENS	Ilot St Sauveur	Réfection aire de jeux	15/10/2021	3 899,50	3 899,50	
SENS	Rue E Binet	Réfection voirie	24/11/2023	26 500,10	26 500,10	
SENS	Rue Chambertrand	Réfection parking	24/11/2023	32 603,57	32 603,57	
PARON	Rue du mont st Bernard	Aménagement local vélo / poubelles	12/05/2022	43 987,84	43 987,84	
PARON	Rue du mont st Bernard	Aménagement local vélo / poubelles + asservissement	28/03/2019	116 296,53	116 296,53	
VILLENEUVE / YONNE	Rue du 11 novembre	Réfection voirie + parking	24/11/2023	56 461,77	56 461,77	
VILLENEUVE / YONNE	Rue du 11 novembre	Réfection voirie + parking	24/11/2023	205 463,83	205 463,83	
VILLENEUVE / YONNE	Rue du 11 novembre	Réfection aire de jeux	16/02/2022	3 888,48	3 888,48	
VILLENEUVE / YONNE	2 rue Général de Gaulle	Réfection parking cours	24/11/2023	31 962,14	31 962,14	
VILLENEUVE / YONNE	Rue du 8 mai	Réfection aire de jeux	16/02/2022	5 140,80	5 140,80	
ST FLORENTIN	Avenue de l'Europe	Plateformes conteneurs	29/07/2022	71 458,28	71 458,28	
Diverses communes	Hery, Brienon et Joigny	Plateformes conteneurs	14/12/2020	44 810,15	44 810,15	
JOUY	Route de Bazoche	Réfection enrobés	24/11/2023	40 270,83	40 270,83	
VALLERY	Impasse de la scierie	Réfection voirie	31/07/2023	14 248,87	14 248,87	
<b>TOTAL OPERATIONS VOIRIE et RESEAU DIVERS</b>				<b>1 043 322,91</b>	<b>1 043 322,91</b>	



**Opérations d'agencement de Bâtiments Administratifs - Réceptionnées en 2021 et 2022.**

Le prix de revient de ces travaux s'élève à 357 106.90 € financé en totalité par des fonds propres.

Type de travaux			Date de réception	Prix de revient	Financement
					Fonds Propres
TONNERRE	Point Relais	Rampe accès PMR, peinture, interphonie, enrobé	03/05/2021	97 802,94	97 802,94
AUXERRE	SIEGE	Parking Portail et Eclairage	30/12/2021	32 902,74	32 902,74
AUXERRE	SIEGE	Réaménagement IDELIANS	30/06/2022	226 401,22	226 401,22
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>357 106,90</b>	<b>357 106,90</b>

Les Administrateurs, à l'unanimité, approuvent les prix de revient et les plans de financement des opérations ci-dessus et acceptent en conséquence la clôture des opérations et de procéder à l'affectation des fonds propres.

La Vice-Présidente,

Sonia PATOURET



**DÉLIBÉRATION  
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le dix septembre à 10 heures, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Madame Sonia PATOURET, Vice-Présidente.

**A PARTIR DE 10 HEURES 18**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- ◆ MM. Alexandre BOUCHIER, Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Mmes Nadège NAZE, Sonia PATOURET

**ÉTAIT ABSENT EXCUSE**

- ◆ M. Patrick GENDRAUD

**ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION**

- ◆ Mmes Karine LASCOLS, Directrice générale ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, MM. Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Mme Agnès CLERC, Assistante de direction.

**4.2.205.3.16 – GESTION PATRIMONIALE – SERVICE PUBLIC DE RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN DE LA VILLE D'AUXERRE**

Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, rappelle que DOMANYS a été sollicité par le groupe CORIANCE, en sa qualité de délégataire de service public de réseau de chauffage urbain de la Ville d'Auxerre.

Le premier réseau de chaleur, AUXEV, dessert aujourd'hui 34 points de livraison pour plus de 3 700 équivalents-logements qui bénéficient ainsi d'une énergie locale et renouvelable, la biomasse, pour leur chauffage et eau chaude sanitaire.

La Ville d'Auxerre a souhaité étendre le périmètre afin de pouvoir profiter de ce service qui contribue à la conversion énergétique du territoire et qui est aujourd'hui économiquement attractif.

L'objectif à terme est la création d'un nouveau réseau, AUXEV<sup>2</sup>, de plus de 18 kms et le raccordement de plus de 5 000 équivalents-logements.

Le raccordement à un réseau de chauffage urbain alimenté par de l'énergie biomasse renouvelable propose de nombreux avantages :

- la fourniture de chaleur sécurisée
- la tarification compétitive et des coûts maîtrisés
- les rejets atmosphériques limités et contrôlés en continu
- la contribution à la réduction des consommations d'énergie à l'échelle territoriale
- une réponse pertinente aux enjeux économiques, sociaux et de décarbonation.

Mais aussi

- le prix de l'énergie finale annoncé par l'exploitant apparaît plus attractif que les énergies fossiles (de l'ordre de 18% d'économie avec pour hypothèse un Point d'Echange Gaz (PEG) à 70.00 €HT)
- la garantie de fourniture et de continuité de service (astreinte 24H/24 et 365J/an) ;
- toutes les installations sont raccordées à une Gestion Technique Centralisée ;
- l'alimentation des chaufferies urbaines est constituée à 75 % de bois type plaquette ou déchets et à 25 % de gaz ;
- la mobilisation de sources d'approvisionnement locales dans un périmètre de 100 kms ;
- la réduction du coût d'exploitation P2 (absence de ramonage, de contrôle de combustion, détection incendie et gaz, etc.) et de renouvellement du matériel de production de chaleur ;
- le bilan carbone particulièrement efficient ;
- la qualité de l'air et la maîtrise des émissions polluantes sur les productions centralisées soumises à des quotas très stricts.

Le fait pour DomanyS de raccorder des immeubles à un réseau de chaleur urbain introduit un changement par rapport à une approche de contrat d'exploitation globale P1P2P3.

La notion de réseau primaire s'entend de la chaufferie urbaine jusqu'à un échangeur situé en chaufferie des immeubles concernés. La notion de réseau secondaire s'entend de l'échangeur jusqu'au point de livraison final en passant par les pompes, vannes, etc.

Le réseau primaire est géré par le délégataire de service public. Le réseau secondaire est géré par l'exploitant retenu par DomanyS.

R1 = équivalent prestation P1 consommation issue 75% bois/25%gaz - répartition contractuelle (MgW)

R2 = équivalent prestations P2/P3 main d'œuvre préventive, curative, y compris astreinte et remplacement équipement primaire, échangeur, vannes, armoire électrique aussi souvent que nécessaire. Le R2 est proportionnel à la puissance souscrite en Kwatt. Egalement dans le R2 est inclus le remboursement, sur la durée de la police, du solde du coût du raccordement (montage économique ayant préfiguré à la mise en place de la délégation du service public.

Au plan technique, cela se traduit en chaufferie par la suppression des chaudières existantes et l'installation d'un échangeur. La dépose et l'évacuation des chaudières est désormais obligatoire pour bénéficier des Certificats d'Economie d'Energie.

DOMANYS reste autonome de sa décision d'allumage et d'arrêt du chauffage ainsi que de la mise en place ou non d'un réducteur de nuit de ces installations de chauffage, quand bien même le raccordement.

Les 48 logements situés au 1, 3, 5 rue de Douaumont à Auxerre sont gérés par le syndic de copropriété DOMANYS. Le Siège de DOMANYS, situé 9 rue de Douaumont, bénéficiera du Réseau de Chauffage Urbain AUXEV2 indépendamment de la copropriété.

En effet, ces bâtiments sont éligibles au raccordement au Réseau de Chaleur Urbain dans le cadre de la Délégation de Service Public d'AUXEV2.

L'intervention du délégataire CORIANCE pour le raccordement est prévu clé en main. (Etude de définition du passage du réseau, état des lieux, PV contradictoire d'état des lieux, PV de réception).

Le calendrier proposé est le suivant :

- le raccordement pour le bâtiment A, au 1 rue de Douaumont est planifié au cours de l'été 2025,
- le raccordement pour le bâtiment B, au 3 rue de Douaumont est planifié au cours de l'été 2025,
- le raccordement pour le bâtiment C, au 5 rue de Douaumont est planifié au cours de l'été 2025,
- le raccordement pour le Siège de Domanys au 9 rue de Douaumont est planifié au cours de l'été 2025
- la mise en service des installations est prévue au plus tard en octobre 2025
- une information auprès des locataires concernés sera conduite pour les sensibiliser à la démarche. (coupure de l'eau chaude sanitaire 3 à 4 fois de 9h à 17 h), par Coriance, via le Syndicat des copropriétaires.

Les frais de raccordement et d'installation des équipements primaires sont réalisés par AUXEV<sup>2</sup>.

Les coûts induits et le droit de raccordement y compris la dépose des chaudières à la charge de l'Abonné, sans subventions et/ou CEE, représentent un montant de 192 700 € HT (TVA 20%) pour ces trois bâtiments et de 67 600 € HT (TVA 20%) pour le Siège de Domanys. La valorisation CEE est évaluée à 64 900 € (non soumis à la TVA) pour le Siège de Domanys et à 216 000 € pour les autres bâtiments.

Les coûts de branchement, après déduction des CEE sont évalués à 15 240 € TTC pour ces trois bâtiments et de 16 220 € TTC pour le Siège de Domanys.

<b>Résidence DOUAUMONT</b>	<b>€ H.T.</b>	<b>€ TVA (20 %)</b>	<b>€ T.T.C</b>
Frais de raccordement	180 700,00	36 140,00	216 840,00
Dépose des 2 chaudières	12 000,00	2 400,00	14 400,00
CEE (non soumis TVA)	216 000,00	-	216 000,00
	<b>-23 300,00</b>	<b>38 540,00</b>	<b>15 240,00</b>

<b>SIÈGE DOMANYS</b>	<b>€ H.T.</b>	<b>€ TVA (20 %)</b>	<b>€ T.T.C</b>
Frais de raccordement y compris dépose et évacuation de la chaudière	67 600,00 €	13 520,00 €	81 120,00 €
CEE (non soumis TVA)	64 900,00 €	-	64 900,00 €
<b>Total à payer par l'Abonné</b>	<b>2 700,00 €</b>	<b>13 520,00 €</b>	<b>16 220,00 €</b>

En parallèle, ces raccordements au Réseau de Chaleur Urbain AUXEV2 participent à la dynamique de décarbonation des énergies utilisées pour assurer le chauffage.

Le règlement intervient à hauteur de 40% à la signature, 40% au démarrage des travaux et le solde à la mise en service sur la base d'appels de fonds émis par CORIANCE.

S'agissant du syndicat des copropriétaires des 1-3-5 rue de Douaumont à Auxerre (résidence Douaumont), le projet de raccordement au Réseau de Chauffage urbain sera mis au vote de l'assemblée générale du 4 octobre 2024.

Les Administrateurs, à l'unanimité, valident le raccordement de ces sites au réseau de chaleur urbain d'Auxerre et autorisent la Directrice générale :

- à engager pour le Siègè toutes les actions et dépenses nécessaires au bon déroulement de cette opération dont la souscription à la police d'abonnement deux mois avant la mise en service des installations de distribution, et à signer tous actes, tous marchés et toutes conventions s'y rapportant ;
- à voter pour le projet de raccordement au Réseau de Chauffage urbain pour le syndicat des copropriétaires des 1-3-5 rue de Douaumont à Auxerre. Ce projet sera mis au vote de l'assemblée générale le 4 octobre 2024 ;
- à signer tous actes ou documents s'y rapportant.

La Vice-Présidente,

Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION  
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, **le dix septembre à 10 heures**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Madame Sonia PATOURET, Vice-Présidente.

**A PARTIR DE 10 HEURES 18**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- ◆ MM. Alexandre BOUCHIER, Hervé COUTELLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Mmes Nadège NAZE, Sonia PATOURET

**ÉTAIT ABSENT EXCUSE**

- ◆ M. Patrick GENDRAUD

**ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION**

- ◆ Mmes Karine LASCOLS, Directrice générale ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, MM. Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Mme Agnès CLERC, Assistante de direction.

**4.2.205.4.02 – GESTION LOCATIVE – RESILIATION DU BAIL EMPHYTEOTIQUE A THURY**

Marylise HUS, Directrice Services Clients, rappelle que le 29 avril 2003, l'organisme a signé un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans, avec la commune de THURY, s'agissant du lot 2 d'un immeuble situé 7 rue de la Fontaine Saint-Julien à THURY (appartement de type 4 situé au-dessus d'une boucherie).

Cette habitation est vacante depuis le 28 mars dernier et n'a pas trouvé preneur en raison de factures de chauffage très élevées ; sans doute en raison de l'activité de la boucherie (présence d'une chambre froide) et ce malgré des travaux d'isolation réalisés pour un montant de 10 000 €.

Avant relocation, il conviendrait de refaire tout le logement (travaux d'embellissement) et de conduire des travaux complémentaires en termes d'isolation.

Le Maire de THURY souhaite aujourd'hui récupérer ce logement.

Cette proposition a été accueillie favorablement par les services.

La Valeur Nette Comptable s'élève à 61 967.69 €.

Le capital des emprunts restant dû est de 63 532 €.

La perte d'autofinancement sur les 10 années à venir peut être estimée à 36 900 €.

L'estimation des Domaines, en date du 19 août 2024, ressort à 60 250 €.

Les Administrateurs, à l'unanimité, acceptent la résiliation de ce bail emphytéotique, avec un versement de 64 000 € de la Mairie de THURY.

La Vice-Présidente,

Sonia PATOURET



DÉLIBÉRATION  
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le dix septembre à 10 heures, le Bureau du Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège de DomanyS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Madame Sonia PATOURET, Vice-Présidente.

**A PARTIR DE 10 HEURES 18**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- ◆ MM. Alexandre BOUCHIER, Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Mmes Nadège NAZE, Sonia PATOURET

**ÉTAIT ABSENT EXCUSE**

- ◆ M. Patrick GENDRAUD

**ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION**

- ◆ Mmes Karine LASCOLS, Directrice générale ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, MM. Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Mme Agnès CLERC, Assistante de direction.

**4.2.205.4.03 – GESTION LOCATIVE – RESILIATION ANTICIPEE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA MAIRIE DE JOUX LA VILLE**

Marylise HUS, Directrice Services Clients, rappelle que le 2 décembre 1992, DOMANYS a signé un bail emphytéotique avec la Mairie de JOUX LA VILLE, d'une durée de 55 ans, portant sur une partie d'un ensemble immobilier qui a été transformé en 5 logements et 3 garages. Dans un des immeubles, se situe au 1<sup>er</sup> étage un logement de type 4 et un garage affecté à ce logement.

Ce logement de type 4 est d'une surface de 93 m<sup>2</sup> et comprend séjour, salon, cuisine, trois chambres, salle de bain, wc, dégagement ainsi qu'une terrasse privative. Ce logement est équipé d'un chauffage électrique. Au rez-de-chaussée de ce même immeuble, se situe un cabinet médical qui appartient à la Mairie de JOUX LA VILLE.

Ces logement et garage sont vacants depuis le 14 décembre 2023.

Monsieur CARRE, Maire de JOUX LA VILLE, a pris contact avec DOMANYS en début d'année 2024 pour lui faire savoir l'intérêt que porte la commune sur ce bien sachant qu'il se situe à l'étage supérieur de la maison de santé dont elle est propriétaire.

Après visites et échanges avec la Mairie, il a été évoqué la possibilité de résilier partiellement par anticipation le bail emphytéotique pour faire un ensemble avec la maison médicale et ainsi proposer un logement pour qu'un médecin ou un professionnel de santé s'installe plus facilement sur la commune.

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 39 322.79 €.

Les Domaines ont estimé en cas de rupture de bail par le preneur au 1<sup>er</sup> décembre 2024, une valeur vénale de rachat des droits du bailleur à 34 786 €.

Une indemnité de résiliation partielle de 43 000 € avec partage des frais de notaire a été proposée à le Mairie de JOUX LA VILLE.

Le Conseil Municipal de JOUX LA VILLE a délibéré le 16 juillet 2024 et est d'accord pour verser une indemnité de résiliation partielle anticipée à hauteur de 43 000 € avec partage des frais de notaire.

Pour information, à chaque libération de ce logement, il est difficile de le louer, eu égard au nombre réduit de demandeurs et par le fait qu'il ne possède pas de jardin.

Les Administrateurs, à l'unanimité, acceptent la résiliation partielle du bail emphytéotique portant sur ce logement de type 4 avec garage en l'échange d'un versement de 43 000 € par la commune à titre d'indemnisation pour rupture partielle anticipée et partage des frais de notaire.

La Vice-Présidente,

Sonia PATOURET

**DÉLIBÉRATION  
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le **dix septembre à 10 heures**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domanys, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Madame Sonia PATOURET, Vice-Présidente.

**A PARTIR DE 10 HEURES 18**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- ◆ MM. Alexandre BOUCHIER, Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Mmes Nadège NAZE, Sonia PATOURET

**ÉTAIT ABSENT EXCUSE**

- ◆ M. Patrick GENDRAUD

**ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION**

- ◆ Mmes Karine LASCOLS, Directrice générale ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, MM. Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Mme Agnès CLERC, Assistante de direction.

**4.2.205.5.02 – QUESTIONS DIVERSES – LOCATION A L'ASSOCIATION EMPREINTES**

Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, explique que l'association EMPREINTES s'est donné pour but l'accueil, l'hébergement et la réadaptation sociale des personnes qui ne peuvent momentanément assurer seules leur insertion dans la société. Un accompagnement social sur l'autonomie, la citoyenneté et la promotion des personnes ou des familles est proposé à travers un suivi personnalisé.

En lien avec l'ARS 89 et le Centre Hospitalier de Tonnerre, s'est ouvert un dispositif de Lit Halte Soins Santé à Tonnerre.

L'association Empreintes a pour but de mettre en œuvre les missions permettant à toute personne, de tout âge, de mobiliser les ressources nécessaires à son autonomie afin de trouver ou retrouver sa place dans la société. Pour mener à bien sa mission, elle a besoin de 3 appartements de coordination thérapeutique pour héberger à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical. Les services de Domanys ont été sollicités pour la location de ces 3 logements.

La Commission d'Attribution des Logements du 10 juillet a attribué les 3 logements ci-dessous à l'association :

Référence locative	Adresse	Typologie	Surface	Loyer hors charges
6622 01 01 001	rue Henry Gérard, bâtiment E 89700 TONNERRE	T2	46 m <sup>2</sup>	285,75 €
6620 01 01 002	rue Henry Gérard, bâtiment B 89700 TONNERRE	T4	64 m <sup>2</sup>	361,75 €
6619 01 01 002	rue Henry Gérard, bâtiment C 89700 TONNERRE	T4	64 m <sup>2</sup>	361,75 €

Les logements sont loués à l'association depuis le 26 juillet 2024. L'association assure le paiement du loyer.

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

La Vice-Présidente,

Sonia PATOURET

**DÉLIBÉRATION  
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le dix septembre à 10 heures, le Bureau du Conseil d'Administration de Domanys s'est réuni en présentiel au Siège de Domanys, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Madame Sonia PATOURET, Vice-Présidente.

**A PARTIR DE 10 HEURES 18**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- ◆ MM. Alexandre BOUCHIER, Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT, Mmes Nadège NAZE, Sonia PATOURET

**ÉTAIT ABSENT EXCUSE**

- ◆ M. Patrick GENDRAUD

**ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION**

- ◆ Mmes Karine LASCOLS, Directrice générale ; Marylise HUS, Directrice Services Clients ; Hélène GAUTHERON, Directrice Finances ; Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, MM. Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Mme Agnès CLERC, Assistante de direction.

**4.2.205.5.03 – QUESTIONS DIVERSES – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION D'UN CHANTIER JEUNES A PONT SUR YONNE**

Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires et Attractivité, explique que dans un objectif de dynamisation de l'attractivité de notre patrimoine et d'implication des habitants dans la vie du quartier, Domanys et la ville de Pont sur Yonne ont organisé un chantier visant à mobiliser les jeunes (prioritairement résidents Domanys, sur la commune de Pont sur Yonne). La mission consistait en la préparation des supports et la réalisation d'une fresque, sur le thème des jeux olympiques et paralympiques, sur des portes de garage situées rue Jules Verne à Pont sur Yonne.

L'action s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 5 juillet dernier.

Les jeunes étaient encadrés conjointement par le PEIPS (encadrement pédagogique) et un intervenant extérieur, l'artiste Agnès HARDI (encadrement technique). Pour marquer leur engagement dans la démarche, chaque jeune a dû signer une convention PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel). Le chantier a permis à ceux qui le souhaitaient, de reprendre contact ou de se réinscrire dans une démarche de parcours (inscription au code



ou financement de quelques heures de conduite) et d'ouverture vers une (ré-)insertion sociale, professionnelle.

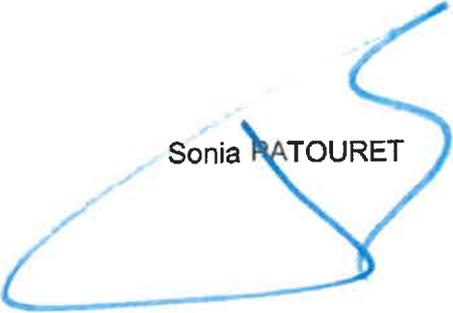
En parallèle, une convention de partenariat a été signée entre la Mairie de Pont sur Yonne, le PEIPS et Domanys, pour cadrer les missions de chacun (document en annexe C).

L'action est financée par le comité des fêtes de Pont sur Yonne et le solde par la Mairie de Pont sur Yonne (une facture est établie par Domanys qui a fait l'avance des frais et a réglé l'artiste).

Pour clôturer ce projet, une inauguration s'est tenue le vendredi 5 juillet 2024 en présence des élus de la Commune, du PEIPS, des jeunes ayant participé, des habitants et des collaborateurs de Domanys.

Les Administrateurs prennent note de ces informations.

La Vice-Présidente,



Sonia PATOURET



# CONVENTION DE PARTENARIAT

## CHANTIER JEUNES

Du 1<sup>er</sup> au 05 juillet 2024

Entre les soussignés :

- DOMANYS, Bailleur social de l'Yonne, représenté par Madame Karine LASCOLS, Directrice générale, d'une part,
- le PEIPS, représentée par Clarisse QUENTIN, désignée ci-après la Mission Locale, d'autre part,
- Et, la mairie de Pont sur Yonne, représentée par M. Grégory DORTE, Maire.

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

Domany et la ville de Pont sur Yonne conviennent d'organiser un chantier visant à mobiliser les jeunes (prioritairement résidents Domany, sur la commune de Pont sur Yonne) avec pour mission la préparation des supports et la réalisation d'une fresque, sur le thème des jeux olympiques et paralympiques, sur des portes de garage situées au 20 /22 rue de la fosse du cierge à Pont sur Yonne.

Le chantier peut permettre à certains jeunes, qui le souhaitent, de reprendre contact ou de se réinscrire dans une démarche de parcours et d'ouverture vers une (ré-)insertion sociale, professionnelle.

### ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention fixe les conditions et définit le champ de responsabilités réciproques, la répartition des rôles de chacun et les modalités de mise en œuvre du chantier jeunes pour la période du 01 juillet au 05 juillet 2024, visant à effectuer une fresque sur les portes des garages situés au 20/22 rue de la fosse au cierge à Pont sur Yonne.

### ARTICLE 2 – ORGANISATION

Il a été convenu qu'une information collective, auprès des habitants, se déroulera le 26 juin 2024. Le groupe sera constitué de 5 jeunes maximum. Une gratification dans le cadre de la mobilité pourra leur être octroyée à l'issue de leur participation à l'action.

Le volume horaire est fixé à 32,50 heures sur la période définie (hors action d'information collective et de bilan avec le PEIPS / Mission Locale).

### ARTICLE 3 – ENCADREMENT ET MODALITES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Ce chantier sera mené et dirigé conjointement DOMANYS et le PEIPS.

L'encadrement technique sera assuré par une prestataire externe, Madame Agnès HARDI. Le rôle de l'encadrant technique est de présenter, expliquer et accompagner le groupe de jeunes dans le travail qui lui aura été confié. Le travail proposé devra être adapté et sera prévu pour ne comporter aucun risque en termes de sécurité concernant les personnes et les biens.

L'utilisation de produits toxiques et le travail en hauteur (même sur escabeau) n'est pas autorisé. Le type de travail devra être discuté en amont et validé par DOMANYS.

ECPCQ

L'encadrement pédagogique sera assuré par des conseillers en insertion socio-professionnelle du PEIPS / Mission Locale. Ils veilleront à la faisabilité des tâches demandées, à leur adaptation si nécessaire (en concertation avec l'encadrant technique). Ils veilleront au bon déroulement du chantier, à la cohésion du groupe et à la sécurité et au bien-être de chaque jeune.

Le PEIPS / Mission Locale sera chargé d'identifier des jeunes âgés de 16 à 25 ans, en priorité locataires chez Domanys, résidant la commune de Pont sur Yonne.

Les jeunes sélectionnés signeront en amont une convention PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) avec le PEIPS et DOMANYS.

#### **ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DES PARTIES A LA CONVENTION**

Domanys s'engage à :

- Mettre à disposition les locaux (restauration, sanitaires), les supports, le matériel nécessaire. Un point d'eau et un accès à une source d'énergie électrique.
- Procéder au paiement de l'encadrant technique, Mme HARDI Agnès, en partenariat avec la mairie de Pont sur Yonne.
- Organiser l'inauguration du chantier à l'issue de celui-ci.

Le PEIPS s'engage à :

- Repérer les jeunes résidant sur la Communauté de Communes Yonne Nord, pour la réalisation. Accompagner / encadrer les jeunes durant le chantier jeune. Gratifier les jeunes dans leur parcours de mobilité. Assurer la prise en charge des repas durant l'action. Etablir un bilan de l'action.

#### **ARTICLE 5 - MATERIEL**

DOMANYS mettra à disposition le matériel nécessaire aux travaux en quantité suffisante (pinces, pots, chiffons, etc...) Parmi les engins à moteurs, seuls les nettoyeurs haute pression pourront être manipulés par les jeunes, pour des raisons de sécurité. DOMANYS fournira une paire de gants à chacun des jeunes et le PEIPS prévoira une trousse de secours.

#### **ARTICLE 6 – RESPONSABILITES ET ASSURANCES**

L'assurance du PEIPS dans le cadre de ses conventions PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), couvre les participants du chantier

#### **ARTICLE 7 – TRANSPORT**

Afin de se déplacer du point de rendez-vous au lieu de chantier effectif, les jeunes pourront être transportés dans le véhicule personnel des conseillers, et des encadrants du chantier en fonction des places disponibles.

#### **ARTICLE 8 – ABRIS EN CAS D'INTEMPERIES**

DOMANYS prévoira un lieu de replis en cas d'intempéries.

#### **ARTICLE 9 – MODIFICATION - ANNULATION**

Au cas où l'une des parties souhaiterait rompre la convention, elle devra le faire par lettre recommandée avec avis de réception moyennant le respect du préavis d'un mois en motivant les raisons de la dénonciation.

*ECPCR*

Le PEIPS se réserve le droit d'annuler une ou des journées jusqu'au dernier moment si les conditions météorologiques ne permettent pas de garantir la sécurité des jeunes.

Fait en trois exemplaires. Etablie à Sens.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

DOMANYS, bailleur social de l'Yonne, représentée par Madame Karine LASCOLS, Directrice générale

Fait à *Sens*, le *01.07.24*

*q* Le PEIPS représentée par Clarisse QUENTIN

Fait à *Pont-sur-Yonne*, le *27/06/2024*

La mairie de Pont sur Yonne, représentée par M. Grégory DORTE, Maire.



2

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 20/09/2024**  
Application agréée E-legal.com

99\_DE-069-362820033-20240910-42205503-DE

Signé électroniquement par:  
**KARINE LASCOLS**  
Le 20/09/2024 à 09:54